

Académie de Nantes

Pôle Pédagogique

**Les projets d'éducation
artistique et culturelle
dans les lycées professionnels**

Février 2006

Les projets d'éducation artistique et culturelle dans les lycées professionnels

1. Le contexte de l'enquête

Cette étude a été programmée dans le cadre du programme d'action du Pôle pédagogique. Elle faisait suite à deux initiatives précédentes.

1.1. L'enquête de la Délégation à l'Action Educative et Pédagogique sur l'utilisation des crédits globalisés au cours de l'année scolaire 2003-2004

Un examen spécifique par la Délégation Académique à l'Action Culturelle des données communiquées par les Lycées professionnels avait permis de caractériser les types de projet d'action culturelle qui semblaient convenir particulièrement aux Lycées Professionnels :

- **Des projets portés par des enseignants qui inscrivent les activités dans le cadre de la classe et des enseignements.** Une coordination, en interne et avec les partenaires (le cas échéant avec les autres établissements), est assurée par le documentaliste ou par un membre de l'équipe éducative ou administrative.
- **Des objectifs qui visent l'enrichissement culturel des enseignements par l'acquisition de références culturelles ainsi que l'évolution des représentations et des comportements des élèves.**
- **Des activités programmées sur le temps de la classe** ; le hors-temps scolaire étant difficile à gérer pour des raisons d'emplois du temps chargés et de stages obligatoires.
- **Une durée facile à intégrer dans le projet pédagogique de l'année**, de l'ordre de 13 à 20 heures pour l'ensemble des activités.

1.2. L'enquête Action culturelle dans les Lycées professionnels de 2005

Cette enquête menée par M. Jean-Luc BILLEROT, Inspecteur de l'Education Nationale, auprès de cinq lycées professionnels aboutissait à la conclusion suivante :

"On peut constater que cette mini étude montre la créativité et l'implication, au service des élèves, des enseignants qui sont à l'origine des projets. Il y a une plus value évidente pour les acteurs qui se connaissent mieux, appréhendent davantage l'intérêt de travailler ensemble dans une optique de transversalité qui change le regard porté sur l'autre discipline, sur le pair, sur les élèves, et qui modifie, aussi, l'image du professeur instituée et peut-être institutionnelle chez ces derniers. Les élèves sont, semble-t-il, les grands gagnants d'un point de vue personnel et collectif. Cependant, il ne semble pas possible de dégager des constantes, sur les quatre axes évoqués en préambule (la formation, les ressources internes et externes aux établissements, les partenariats et le financement), qui permettraient de favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'action culturelle d'une manière plus généralisée, dans les Lycées Professionnels. Tout se passe comme si ces projets étaient liés à la volonté d'un ou plusieurs professeurs, plus rarement, à celle d'une équipe pédagogique, et, faute d'une évaluation systématique, sur la base de critères précis, l'expression des gains est davantage du domaine du « ressenti » que de celui d'une mesure, a fortiori, d'une possible quantification."

2. L'enquête sur les projets d'éducation artistique et culturelle dans les lycées professionnels septembre-décembre 2005

L'enquête dont ce rapport présente les résultats avait plus précisément pour objectifs :

- d'apprécier l'apport des projets d'éducation culturelle et artistique pour les élèves scolarisés en lycée professionnel
- d'identifier les conditions de réussite de ces projets
- de fonder une stratégie d'accompagnement des équipes éducatives

La méthode a consisté en une série d'entretiens approfondis menés auprès des Proviseurs, des enseignants, des élèves et des partenaires culturels impliqués dans les cinq établissements suivants :

1. Lycée Professionnel - GUERANDE (44)
2. Lycée Professionnel Blaise Pascal – SEGRE (49)
3. Lycée Professionnel Robert Buron – LAVAL (53)
4. Lycée Professionnel Washington – LE MANS (72)
5. Lycée Professionnel Guitton – LA ROCHE SUR YON (85)

Ces cinq visites d'établissement ont été prolongées par la rencontre avec une équipe d'enseignants du Lycée professionnel Schuman à Cholet.

3. La synthèse des observations

3.1. Une conception large de la culture mais des domaines privilégiés

3.1.1. La culture ne se limite pas à la culture artistique.

Il est très souvent question d'ouverture culturelle vers des institutions et des acteurs très divers : mutuelles, justice, sécurité routière, médias, conseil des Prud'hommes, activités sportives....Une pratique culturelle ainsi redéfinie est une pratique qui ouvre l'établissement vers l'extérieur, tout particulièrement vers les institutions, les associations et les individus qui (re)créent du lien social.

Il est en revanche frappant de constater qu'il n'a jamais été question de culture ouvrière. La culture rurale a été évoquée une fois par des enseignants à propos d'un travail sur le patois mayennais et une autre fois par un intervenant extérieur, un comédien, qui faisait état de la crise d'identité du milieu rural très perceptible chez les élèves d'un Lycée professionnel.

Sur un autre plan, il faut souligner l'absence de projets relatifs à culture scientifique. Quelques projets environnementaux ont été signalés. Un PPCP "*Energies renouvelables*" avec des élèves de BEP électrotechnique a été présenté au cours d'une visite. Il s'agissait d'installer, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, un équipement sanitaire et technique permettant de produire à terme l'eau chaude nécessaire au gymnase. Ailleurs, on signale la participation d'élèves à un mini-festival de cinéma consacré à l'eau et au développement durable. Dans un troisième Lycée professionnel, des élèves de la production aquacole sont engagés avec un Parc Naturel Régional dans le cadre d'un projet européen centré autour de la jussie, une plante qui asphyxie les milieux aquatiques.

Deux catégories de projets relevant d'une culture technique ou professionnelle nous ont été signalées. L'opération *Classes Bélem pro*, soutenue par l'Académie et mise en œuvre par Estuarium depuis plusieurs années, connaît un très vif succès. Il en va de même pour les défilés de mode que le *Festival des lycéens* organisait. Cette dernière initiative avait le double avantage de valoriser simultanément des savoir-faire et l'image de soi. Il faut d'ores et déjà souligner que tous ces projets culturels visent des objectifs liés aux apprentissages professionnels (cf. 2.2.2.2)

3.1.2. Des domaines artistiques et culturels privilégiés.

Plusieurs domaines artistiques et culturels sont particulièrement investis par les projets développés en LP : la littérature, le théâtre et le cinéma.

En ce qui concerne l'écriture et la lecture, les projets sont divers : écriture de formes brèves (nouvelles, carnets de voyage), défi-lecture, prix littéraire, rencontre avec un écrivain.

Le théâtre regroupe des activités très différentes : écriture et mise en scène de saynètes, conte ou poésie théâtralisée, mise en scène d'extraits d'une œuvre théâtrale ou adaptation de textes non-théâtraux.

Ces deux domaines artistiques et culturels sont riches d'opportunités, de situations et de supports pour des activités qui visent la maîtrise de l'expression orale et écrite.

Il est également frappant de constater que de nombreuses initiatives de découverte culturelle soutenues par le Rectorat et ses partenaires sont très appréciées. Parmi les exemples fréquemment cités, on retiendra :

- les *Concerts lycéens* donnés par l'ONPL et organisés par la Région des Pays de la Loire avec le soutien de la Délégation Académique à l'Action Culturelle du Rectorat ;
- le dispositif *Lycéens au cinéma* qui accueille aujourd'hui 40% d'établissements et d'élèves de l'enseignement professionnel ;
- le *Pass Culture Sports* de la Région qui propose des chèques individuels et un chèque collectif ;
- l'offre culturelle des musées de la région.

Les mesures et les dispositifs soutenus par la collectivité territoriale (*Concerts lycéens*, *Lycéens au cinéma* ou *Pass Culture Sports*) facilitent grandement la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle. A partir d'une proposition (un concert, trois films, l'accès à des représentations théâtrales) se construit un projet pédagogique dans un contexte favorable : l'offre culturelle disponible est connue, les coûts sont limités, l'opération bénéficie d'un accompagnement de l'Académie (conseil, formation, documentation).

3.2. Des pratiques artistiques et culturelles intégrées

Les projets d'éducation artistique culturelle ne sont pas isolés et ils sont articulés au projet d'établissement et aux objectifs d'apprentissage.

3.2.1. L'articulation des projets d'éducation artistique et culturelle au projet d'établissement.

Les projets se réfèrent alors à un volet spécifique (le volet culturel du projet d'établissement qui recense l'ensemble des actions développées sur ce plan) ou bien à une dimension transversale du projet d'établissement. Dans ce second cas, les objectifs retenus peuvent être l'intégration dans la classe et l'établissement, le développement personnel, l'estime de soi, le respect des autres.

3.2.2. Les projets d'éducation artistique et culturelle visent des objectifs d'apprentissage.

3.2.2.1. Les projets visent des objectifs d'apprentissage dans le cadre des enseignements professionnels

Ainsi, on propose à des élèves d'un BEP tertiaire, dans le cadre d'un PPCP axé sur la communication, la situation suivante : un voyageur abandonne une valise dans un train. Un passager paniqué et appelle le contrôleur. Ce dernier doit être en mesure de comprendre le message du passager affolé et le rassurer. Toutes ces situations, qui visent clairement des apprentissages référencés, recourent aux techniques expressives du jeu dramatique et théâtral.

Dans un autre lycée, un travail sur le conte avec la coopération d'un marionnettiste professionnel est motivé pour des raisons professionnelles parce que les élèves sont appelés à travailler dans des crèches ou des écoles maternelles.

Ailleurs, des élèves du secteur de l'Aide aux personnes participent à un projet qui intègre une situation problème comme celle-ci : *comment disposer les produits alimentaires dans le réfrigérateur d'une personne invalide?* Une comédienne est associée aux trois phases du projet mené par les enseignants : l'approche du jeu théâtral, l'écriture d'une saynète, la mise en scène et le jeu.

3.2.2.2. Les projets visent des objectifs d'apprentissage dans le cadre de l'enseignement général et des Projets Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel.

Comme l'exemple précédent l'illustre, le renforcement de la dimension culturelle d'un PPCP est productif. Les objectifs d'apprentissage visés par le projet sont en relation directe avec le référentiel et les activités mises en œuvre relèvent d'une pratique artistique dans la mesure où une comédienne accompagne les élèves dans l'écriture et dans le jeu.

L'Education civique sociale et juridique est parfois citée comme "*partenaire naturelle*" de l'éducation artistique et culturelle et des interlocuteurs indiquent que l'une et l'autre devraient faire partie intégrante de la formation des jeunes. Mais c'est la maîtrise de la langue et plus précisément l'amélioration de la qualité de l'expression écrite et orale qui sont les plus fréquemment visés.

De nombreux exemples illustrent la diversité du choix des objectifs. Les lycéens sont invités à voir deux ou trois films dans le cadre de l'opération *Lycéens au cinéma*. L'étude du premier - *Vertigo* d'Hitchcock - sera doublée en cours de français avec celle du roman de Boileau-Narcejac alors que la question historique du nationalisme sera privilégiée pour l'étude de *No man's land* de Danis Tanovic. Ces activités, qui précèdent et suivent la projection, peuvent constituer une séquence de 6 ou 7 heures facilement intégrable dans le cadre des enseignements et dans le projet pédagogique de l'année. La projection systématique des films étrangers en version originale sous titrée contribue également à l'entraînement à la lecture rapide et les articles rédigés par les élèves sont parfois publiés en ligne sur le site internet du lycée.¹

3.2.2.3. Les projets instaurent des situations et des dispositifs pédagogiques performants.

A côté des situations problèmes qui relèvent de l'approche didactique, on observe l'attachement des équipes à l'expérience de situations réelles vécues par les élèves dans le cadre d'un projet. Il s'agit de situations qui ne sont pas codifiées par l'institution scolaire mais qui s'inscrivent dans la réalité de l'activité culturelle et de la production artistique. Quelques exemples peuvent être cités à cet égard.

Le succès des Prix Inter Lycées Professionnels² s'explique pour partie parce qu'ils s'adressent à la fois à des élèves et à des lecteurs adultes et parce qu'ils sont menés en partenariat par les lycées professionnels et des comités d'entreprise.

De la même manière, l'écriture de carnets de voyages par des élèves fait écho à la production éditoriale d'aujourd'hui. Cette inscription de l'activité dans un contexte de production culturelle réel est renforcée par la présentation d'ouvrages au CDI (avec le concours de la Médiathèque municipale) et elle est illustrée par la rencontre avec des auteurs et des éditeurs. Cette pratique d'écriture narrative et descriptive renvoie également à la pratique d'écriture professionnelle développée avec les carnets d'entreprise des Centres de formation d'apprentis.

La plupart des projets de création - qu'il s'agisse de vidéo ou de théâtre - respectent un calendrier imposé par des événements extérieurs au lycée et à l'Education nationale. Cette contrainte imposée non par l'institution mais par les organisateurs du *Tremplin vidéo du Maine* ou du *Festival de Bagnères de Bigorre*, par exemple, est très motivante pour rester dans les temps et respecter le cahier des charges. Au cours de l'année, les élèves vont vivre toutes les étapes d'une production : le processus de création, l'enrichissement des références grâce à l'école du spectateur (essentiellement au théâtre et au cinéma), la (re)présentation. L'activité est menée jusqu'au terme qui la justifie pour

¹ [http : //www.lpe.querande.educagri.fr/actus/index.php](http://www.lpe.querande.educagri.fr/actus/index.php)

² Les Prix Inter Lycées Professionnels proposent à des jeunes de lycée professionnel et à des lecteurs adultes dans le cadre des comités d'entreprise de croiser leurs lectures et à échanger pour choisir conjointement un ouvrage récemment publié.

Les objectifs sont les suivants :

- 1- Faire lire des romans contemporains aux élèves de l'enseignement professionnel et technologique en créant des comités de lecture dans chaque lycée.
- 2- Amener les élèves à développer un esprit critique, savoir justifier leurs choix, leurs points de vue, devant un groupe.
- 3- Rencontrer des lecteurs engagés dans la vie active et partager avec eux le plaisir de lire en dehors des objectifs scolaires habituels.
- 4- Faire découvrir aux élèves le monde du comité d'entreprise et aussi les professionnels et les lieux de la chaîne du livre : auteurs, bibliothèques ...

une part : la rencontre avec le public. Cet aboutissement légitime le projet et les contraintes afférentes sont finalement motivantes pour les élèves.³

Par ailleurs, ces situations instaurent des relations inhabituelles ou inédites entre les élèves et les adultes. Au cours de la mise en œuvre d'un même projet, les élèves vont connaître des modalités d'encadrement très diverses. Tantôt l'enseignant et le partenaire associé interviennent conjointement, tantôt ils interviennent simultanément pour des groupes différents en alternance, tantôt l'enseignant intervient seul. Ainsi le positionnement de l'élève varie selon qu'il est impliqué dans une relation duelle ou triangulaire avec un enseignant ou un partenaire. La relation à des adultes - dont les compétences, l'inscription sociale, le statut, le rapport au monde sont aussi contrastés - est particulièrement enrichissante.

3.2.3. Projets d'éducation artistique et culturelle, objectifs et situations éducatives.

Même si la distinction entre les natures pédagogique et éducative des objectifs est souvent artificielle, il faut souligner la forte dimension éducative (en termes d'acquisition de savoir-être) des projets.

De tous les gains, ceux qui concernent l'amélioration de l'image et de l'estime de soi sont les plus fréquemment soulignés. Un professeur indique que ses élèves "*ne se sentaient pas le droit de faire du théâtre*". Après avoir présenté le travail sur les corps développé par l'atelier théâtre, une élève reconnaît que désormais "*c'est plus facile de traverser la cour*". "*A l'atelier, on rassemble la tête et le corps*" dit un autre.

Les enseignants engagés dans ces projets insistent sur la dimension éducative des objectifs qu'ils visent : "*L'important c'est d'avoir une ligne, une exigence. On demande plus à des élèves volontaires, on va plus loin*." Ils précisent le rôle du professeur qui doit convaincre ses élèves d'être patients ("*ils veulent y arriver tout de suite alors que rien n'est jamais définitif et que tout est toujours à reconstruire*") et confiants.

En début d'année une réunion d'information accueille les élèves intéressés pour participer à un projet qui ne relève pas de l'enseignement. Le recrutement se fait essentiellement de bouche à oreille avec des effets de groupe fréquemment constatés : "*Lorsque quelqu'un ose, les autres osent aussi*". Ces élèves volontaires doivent s'engager. Généralement, l'engagement se fait en deux étapes : après la première séquence de trois séances "*pour voir*" on décide de poursuivre ou d'arrêter.

Des acquis consécutifs à un engagement volontaire de ce type sont fréquemment observés en classe et rapportés lors des conseils de classe. La maîtrise de la prise de risque et la qualification de la relation à l'autre, qui sont souvent au cœur de ce type d'activités, facilitent largement l'implication et l'intégration des élèves dans le groupe classe et dans l'établissement.⁴

On peut s'étonner que ces projets à visée plutôt éducative ne soient pas plus fortement articulés à ce qu'il est convenu d'appeler la vie de l'élève et la vie scolaire. Rares sont les exemples d'implication active des délégués à la vie de la classe et des Conseils de la vie lycéenne comme structure d'initiative ou relais d'information. Dans un cas cependant on souligne l'implication forte des élèves du Conseil de la vie lycéenne, surtout des BEP pâtisseries précise-t-on, qui ont créé une chorale ou projettent d'organiser un festival rassemblant les lycéens et les étudiants de la ville. Mais ailleurs on indique, en termes à peine voilés, que l'atelier vidéo animé par un professeur fait de l'ombre aux clubs du Foyer Socio-Educatif soutenus par les Conseillers Principaux d'Education.

³ "*Un cadre, des règles et beaucoup de liberté*" résume un élève.

⁴ "*Qui tente rien n'a rien. On se rapproche tellement de nos profs, on est tous ensemble. Ça nous pousse au-delà de nos limites. On est plus en confiance pour aller au fond des choses*" Parole d'élève.

3.2.4. La durée des projets d'éducation artistique et culturelle

L'inscription des projets dans des logiques d'apprentissage et le profil des élèves impliqués déterminent fortement la durée de leur développement.

Des élèves d'un bac pro ont abordé la déportation et l'extermination au cours de la première année avant de partir à Auschwitz l'année suivante avec le Mémorial de la Shoah. Il en va de même pour la pratique artistique développée dans le cadre des Ateliers. La durée de trois années est nécessaire pour progresser de façon significative. Un professeur ajoute que *"des élèves restent quatre ans et que certains reviennent même une fois qu'ils ont le quitté le lycée"*.

A plusieurs reprises, les enseignants comme les élèves insistent pour dire que les débuts, l'entrée dans le projet, sont difficiles. L'objectif paraît hors d'atteinte, *"C'est nul, on n'y arrivera pas"* et les moyens pour y parvenir ne s'imposent pas par leur évidence : *"Il faut d'abord comprendre à quoi ça sert"*.

Il faut toutefois indiquer que certaines équipes établissent une différenciation entre les projets développés en Bac pro sur deux années et les micro-projets qui semblent davantage convenir aux élèves de CAP, *"avec plusieurs étapes intermédiaires"* précisent-elles.

3.2.5. Lycée professionnel et cité scolaire

Plusieurs des lycées professionnels que nous avons visités sont intégrés dans une cité scolaire qui regroupe un Lycée d'enseignement général et technologique, un Lycée professionnel et parfois un Centre de formation d'apprentis. C'est le cas pour le LP Guitton à La Roche sur Yon, le LP Blaise Pascal à Segré, le Lycée Washington au Mans.

Cette situation a des incidences sur le développement des projets d'éducation artistique et culturelle pour plusieurs raisons :

- Les activités qui se déroulent hors-temps scolaire, comme c'est le cas pour les Ateliers artistiques, regroupent les lycéens du LGET et du LP. Les élèves de lycée professionnel sont très sensibles à cette mixité;
- Le Centre de Documentation et d'Information est, avec le lieu de restauration, le seul espace partagé par tous les élèves. De plus, l'acquisition par le CDI de ressources documentaires pour soutenir le projet (acquisitions de romans, d'ouvrages de référence ou abonnements) est largement facilitée lorsque le CDI accueille les élèves du LGET et du LP.

3.3. Productions artistiques et valorisation des travaux d'élèves

Quelles que soient les formes d'expression artistique, la valorisation finale des travaux est incontournable. Il s'agit souvent de représentations, d'expositions, de projections. Plus rarement d'édition.

Les élèves apprécient tout particulièrement les événements qui se déroulent en dehors du lycée comme le Festival des lycéens organisé par la Région des Pays de la Loire.

"Que du bonheur !" "Tout ça pour nous!" nous ont dit certains élèves en évoquant le rassemblement et le dispositif technique (son et lumière) mis à leur disposition.

Les *Printemps Théâtraux* organisés par les cinq associations Théâtre Education (*Comète, Enjeu, Amlét, Théâtre pour l'avenir* et *Vents et marées*) sont présentés comme des temps essentiels de valorisation et de rencontres et la qualité de l'accueil et de l'encadrement est soulignée. Au cours de ces journées, les élèves de LP se mêlent à des lycéens de LGET. Cette mixité des publics est ressentie très positivement. Des élèves, qui ont fait des choix d'orientation différents, se retrouvent parce qu'ils ont vécu un même engagement et des expériences comparables. Un élève qui se souvient avoir joué après une classe d'un LGET option théâtre, exprime ce que son groupe a ressenti: *"Respect !"*.

Certains interlocuteurs font remarquer que le nombre de représentations n'est en général pas à la mesure du travail et des efforts consentis par les élèves, ils notent une certaine déception lorsqu'un spectacle n'est donné qu'une fois à l'intérieur de l'établissement. C'est pour cette raison qu'un établissement enfin organise une mini-tournée locale, en milieu rural.

3.4. L'évaluation des projets

La dimension éducative de l'évaluation est fortement soulignée par les professeurs comme par les Chefs d'établissement. Ainsi une pratique d'écriture menée dans le cadre d'une activité théâtrale a pour finalité la mise en jeu. Les élèves mettent à l'épreuve de la mise en voix et en espace le texte qu'ils ont produit. Les qualités, les défauts, la pertinence de la proposition écrite sont alors avérés au cours du processus même de la création collective.

De plus, l'évaluation n'intervient pas seulement en fin de processus. Elle est régulière car *"on fait le bilan à la fin de chaque séance"*. Le suivi pas à pas des différentes étapes d'un processus complexe, le croisement des regards de l'enseignant, du partenaire associé et des élèves sont très formateurs parce qu'ils donnent à l'évaluation légitimité, pertinence et justesse.

Un Proviseur souligne que cette évaluation est authentiquement formative, *"il ne peut pas y avoir d'évaluation négative"*. En fin de parcours, les élèves sont les premiers surpris d'avoir mené un projet à terme et d'avoir réalisé ce dont ils se sentaient incapables au départ.

Dans certains établissements enfin, une fiche-bilan est systématiquement renseignée au terme de l'activité.

3.5. Les enseignants impliqués dans les projets

3.5.1. Le rôle du documentaliste comme médiateur de la vie culturelle et parfois comme coordonnateur des projets est souligné. Il assure la diffusion des informations générales au CDI ou ciblées dans les casiers des enseignants.

3.5.2. Sans vouloir tirer de cette observation une vérité générale, nous avons noté que l'âge des enseignants rencontrés était compris dans la tranche 30 et 35 ans. Des enseignants qui étaient revenus dans l'Académie après avoir exercé quelques années dans d'autres régions. Dans un établissement, nous avons pu apprécier la dynamique créée lorsque des enseignants de générations différentes étaient engagés dans le même projet.

3.6. La formation continue des enseignants

Les professeurs que nous avons rencontrés sont unanimes : la formation est une condition nécessaire au développement de projets de qualité. Nombre d'entre eux se souviennent de formations - parfois lointaines - citent des noms de formateurs, précisent parfois que le réinvestissement n'a pas été immédiat, mais que les acquis sont en arrière plan et qu'ils enrichissent les projets qu'ils mettent en œuvre aujourd'hui. Pour chacun d'eux, une expérience est souvent fondatrice et il s'agit presque toujours d'un stage de formation ou d'une rencontre comme un Printemps théâtral.

Parmi les formations proposées par le Plan Académique de Formation, il faut souligner l'importance des stages *Lycéens au cinéma*. En 2005-2006, ces stages inscrits au Plan Académique de Formation ont recueilli 40,5% de candidatures d'enseignants de LP. L'ensemble des actions de formation proposées par la Délégation Académique à l'Action Culturelle au cours de la même année a recueilli 27,5 % de candidatures de professeurs de Lycées Professionnels.

4. Recommandations et accompagnement des équipes

4.1. Les projets

4.1.1. La faisabilité des projets

Un bon projet est un projet réalisable et rien n'est plus improductif qu'un projet démesuré abandonné faute de temps, de moyens et de continuité. Un projet doit donc être intégrable au plus près de l'organisation pédagogique des établissements et de la pratique ordinaire de la classe. Cette nécessité est particulièrement impérative pour les élèves des Lycées professionnels dont l'horaire obligatoire d'enseignement est lourd et dont la présence dans l'établissement est discontinuée.

4.1.2. La continuité

Cela qui ne signifie pas que les mêmes projets sont reconduits en l'état d'une année sur l'autre mais que la détermination de l'établissement doit être soutenue dans la durée. Cette observation vaut pour les projets qui mettent directement en œuvre un axe du projet d'établissement mais aussi pour des mesures plus simples. Ainsi, les Conseillers du Pass Culture Sports font remarquer que seul le travail au quotidien sur plusieurs années permet de faire évoluer les représentations et les comportements culturels des élèves. On note également que la continuité est nécessaire pour les équipes qui savent introduire les changements nécessaires. Deux exemples illustrent cette situation :

- dans un LP, on indique que le succès remporté - auprès des élèves, des enseignants et des familles - par l'atelier théâtre s'explique en partie par la durée d'un processus engagé plusieurs années auparavant. Tout part - comme souvent - d'une formation programmée au Plan Académique de Formation. Le premier réinvestissement est opéré dans le cadre d'une pratique d'écriture en partenariat avec la Médiathèque, qui génère ensuite une Classe à PAC avec un auteur en résidence, le tout constituant "*le creuset de l'atelier théâtre*" dont la production sera largement valorisée au cours du *Printemps théâtral*. De toute évidence, ce type d'enchaînement active un processus de maturation des équipes et de qualification des projets.
- Dans un autre établissement, un premier projet développé autour du roman photo a pour objet l'adaptation d'une nouvelle fantastique de Richard Matheson. L'année suivante, le projet associe un autre lycée professionnel de la ville et la thématique se recentre sur les situations professionnelles que les élèves de Bac pro Service accueil doivent maîtriser. Par exemple : un élève boursier japonais arrive à l'accueil au moment où l'agent est en communication téléphonique ; il ne lit pas le français et il erre dans le lycée. Le scénario doit prévoir des remédiations comme la traduction des informations en anglais ou le recours à une signalétique universelle.

On constate ainsi dans plusieurs établissements un cycle d'enchaînement vertueux : un projet en appelle un autre.

Cette continuité des démarches semble une condition majeure de réussite, quel que soit le point de vue adopté :

- celui des enseignants qui réajustent un projet qui ne peut être totalement maîtrisé sur tous les plans dès la première édition ;
- celui des élèves qui ont besoin de durée pour faire évoluer leurs représentations initiales, s'engager dans les situations et les activités proposées, prendre conscience des acquis ;
- celui de la communauté éducative qui identifie la conduite d'un projet comme le signe de la continuité de la mise en œuvre du projet d'établissement : "*Maintenant l'atelier fait partie de l'histoire*".

4.1.3. L'articulation entre des projets culturels à large emprise et des projets de création ou d'expérimentation à effectifs limités

Il faut rappeler ici que globalement - dans les lycées professionnels comme dans les autres établissements secondaires - on distingue des projets d'éducation artistique qui visent à enrichir la dimension culturelle d'une ou de plusieurs discipline(s) et ceux qui visent à développer la capacité d'expression, de création et d'expérimentation des élèves. Certains projets valorisent une dominante alors que d'autres articulent ces deux dimensions.

Il est recommandé de prévoir différentes échelles de développement pour un même projet et de ménager ainsi plusieurs degrés d'implication pour les enseignants. Cette souplesse est indispensable pour que les projets jouent pleinement leur rôle fédérateur et les Chefs d'établissement doivent veiller à la pluralité de ces entrées. Ainsi, à partir d'une même proposition des projets divers pourront être déclinés selon plusieurs paramètres :

- **la structure du groupe** : classe entière ou groupe d'élèves volontaires, une classe ou plusieurs classes d'un même niveau ;
- **l'inscription des activités** : sur temps de classe et/ou hors du temps de classe, sur le temps d'enseignement d'une discipline ou sur le temps partagé dans le cadre d'un PPCP ;
- **une dominante ou l'articulation des deux dimensions** : la dimension culturelle des enseignements et la création des élèves.

La mise en œuvre simultanée de plusieurs projets dont l'ambition pédagogique, culturelle et artistique peut varier selon les groupes concernés est un facteur déterminant pour une animation à l'échelle de l'établissement et non pas au seul profit d'un petit nombre d'élèves bénéficiaires.

4.1.4. L'utilisation des cadres existants

A commencer par les PPCP. La globalisation des crédits ne contraint plus les établissements à accrocher des classes à projet artistique et culturel pour financer le volet culturel et parfois la pratique artistique programmés par ces projets. Tous les projets sont éligibles dans le cadre de l'exercice de l'autonomie de l'établissement.

4.2. Les équipes

4.2.1. D'une génération, l'autre

Dans un établissement, la dynamique était soutenue par l'implication active d'enseignants proches de la cessation d'activités et de jeunes enseignants. Cette mixité générationnelle semble très riche pour assurer une transmission, constituer une histoire et tracer des perspectives.

4.2.2. La valorisation des enseignants engagés :

L'acquisition de compétences - à la faveur d'une expérience soutenue par la formation continue - doit être signalée et reconnue par l'institution. La certification complémentaire dans les domaines artistiques qui font l'objet d'un enseignement au lycée d'enseignement général, en dehors des arts plastiques et de l'éducation musicale, est perçue positivement comme un signe de reconnaissance. Un Proviseur fait remarquer que cela facilite l'émergence de professeurs qui s'impliquent dans les projets et créent du lien à l'intérieur de l'établissement.

On peut évoquer à cet égard les allusions insistantes aux enseignants socio-culturels de l'enseignement agricole⁵. Ces derniers dispensent un enseignement et assurent le suivi de projets d'élèves.⁶ On peut préférer l'option selon laquelle la dimension culturelle est prise en charge par l'ensemble des enseignements généraux et professionnels, mais on peut également considérer que ces allusions soulignent le souhait des enseignants d'être reconnus et soutenus dans la conduite des projets qu'ils mènent avec les élèves.

Enseignants et Proviseurs insistent pour que l'engagement des professeurs soit davantage pris en considération par le Chef d'établissement et par les Inspecteurs.

4.3. L'animation de l'établissement

4.3.1. L'affirmation de la présence des arts et de la culture dans l'établissement

Plusieurs indicateurs paraissent pertinents de ce point de vue :

- Un budget d'établissement qui témoigne du soutien apporté aux projets d'éducation artistique et culturelle
- Une communication destinée à l'ensemble des enseignants et aux parents d'élèves. Un calendrier de mise en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle peut souligner les temps forts pour une communication interne à l'établissement. Un bulletin est également un vecteur privilégié.
- L'aménagement d'espaces dédiés aux arts et à la culture. L'absence de salles de travail adaptées à la nature de l'activité, de lieux équipés pour l'exposition de travaux d'élèves et la représentation de spectacles vivants est fréquemment regrettée.
- Le positionnement du CDI comme lieu stratégique pour le développement des initiatives. Sa contribution est fréquente en matière d'information (sur les offres culturelles et les projets en cours), de concertation (entre les membres de l'équipe éducative) et de valorisation des travaux des élèves (édition ou exposition). Mais le CDI peut également jouer un véritable rôle d'accompagnement pédagogique sur le plan méthodologique et par l'enrichissement des références liées aux objectifs et à la thématique du projet. Dans cette perspective, la conduite de projets s'accompagne souvent d'acquisition de fonds : livres, documents, multimédia.
- Un plan de formation pour impulser ou accompagner des projets dans le cadre des stages académiques ou de proximité.
- Un partenariat contractualisé avec des structures culturelles de proximité⁷.

⁵ " Composante de formation à part entière, l'éducation socio-culturelle s'inscrit dans une logique à la fois disciplinaire et interdisciplinaire. Par un ensemble d'enseignements, de méthodes et de pratiques, elle concourt au développement culturel et social des élèves. Trois grands objectifs organisent cet ensemble :

- développer le jugement et la créativité par une éducation artistique ouverte aux différentes formes d'expression et à leurs applications sociales ;
- enrichir la relation à l'environnement par une approche sensible, par l'appréhension des aspects sociaux, culturels, patrimoniaux et par une réflexion sur l'information et la communication médiatique ;
- développer les capacités de relation, d'initiative par l'approche des processus de communication, par la conduite de projets impliquant des pratiques sociales d'animation.

Au carrefour entre l'école et les milieux, l'éducation socio-culturelle favorise l'ouverture du champ des relations et utilise nécessairement des méthodes actives de découverte, de compréhension et d'action. Compte tenu de l'étendue de ce domaine, l'enseignement facultatif "Pratiques sociales et culturelles" s'appuie sur un certain nombre de supports :

- découverte et mise en valeur du patrimoine,
- information, médias,
- expression et communication audiovisuelle, cinéma,
- expression plastique, communication visuelle,
- expression théâtrale et spectacle vivant,
- expression vocale et musicale,
- éducation au développement, action de coopération internationale. "

[http : //www.educagri.fr/systeme/diplomes/lycee/ensfacul.htm](http://www.educagri.fr/systeme/diplomes/lycee/ensfacul.htm)

⁶ Le Lycée professionnel de Guérande, qui dépend pour une part du Ministère de l'Agriculture, dispense cet enseignement.

⁷ En milieu rural, l'offre culturelle est parfois insuffisante. Lorsqu'un Lycée professionnel parvient cependant à être actif sur ce plan "*il devient* - selon un Proviseur - *une vitrine culturelle pour la campagne*".

4.3.2. Une implication de l'équipe de direction.

Ce sont presque toujours les enseignants qui sont à l'initiative des projets qu'ils portent ensuite. Pour autant, le rôle du chef d'établissement est déterminant. Non seulement pour impulser, diffuser l'information, faciliter l'inscription d'un projet singulier dans le projet d'établissement, créer les conditions favorables de la mise en œuvre mais aussi et surtout pour reconnaître et valoriser le travail des élèves et l'engagement des enseignants. A cette occasion, l'équipe de direction peut également conforter la "*solidarité professionnelle*" entre les enseignants, l'équipe administrative et les agents. Dans plusieurs lycées, des enseignants reconnaissent qu'ils bénéficient "*du soutien absolu de l'administration*".

Rappelons enfin que le Chef d'établissement arbitre entre les projets éligibles au regard des objectifs du projet d'établissement et des incidences budgétaires (financement sur crédits globalisés et mobilisation de ressources complémentaires).

4.4. Le soutien de l'Académie

Des outils sont mis à disposition des équipes par l'Académie⁸ :

- un document pour formaliser les projets (Annexe 1)
- une convention-type pour formaliser et contractualiser les relations avec un partenaire culturel (Annexe 2)
- un inventaire des projets (de l'établissement ou bien de projets académiques ou nationaux) fréquemment développés en Lycée professionnel (Annexe 3)

Au delà des dispositions générales destinées à soutenir et valoriser les projets et à accompagner les équipes par le conseil et la formation, un Proviseur exprime le souhait "*d'un signal fort et lisible au niveau académique en faveur de l'Action culturelle pour les Lycées professionnels*".

⁸ Ces trois documents sont disponibles sur Alexandria <http://alexandrie.ac-nantes.fr/Record.htm?idlist=13&record=136612495489> et figurent en annexes.

Identification de l'enseignant (ou des enseignants) impliqué(s)	
Nom, Prénom	Discipline enseignée

Identification de l'établissement culturel et de l'intervenant partenaires du projet

Nom :

Adresse postale :

Tél. :

Fax :

Nom du Directeur de l'établissement :

Nom de l'artiste ou du professionnel de la culture intervenant dans le cadre du projet artistique et culturel :

Coordonnées personnelles :

Avis du Conseil d'administration

--

Budget prévisionnel

DEPENSES	Montant	RESSOURCES	Montant
1. Rémunération de (ou des) (l')intervenant(s) : - Nombre d'heures et tarif horaire TTC :X..... = - Frais de déplacement 2. Autres : - Matériel pédagogique - Frais de production (spectacles, expositions, éditions...) - Entrées (spectacle, concert, exposition...) - Transport d'élèves 3. Participation à des rencontres de valorisation de travaux d'élèves		1. Etablissement - Budget établissement - Associations - Autres 2. Collectivités territoriales - Commune ou district - Département - Région 3. Autres (à préciser) :	
TOTAL		TOTAL	

La signature d'une convention avec la structure culturelle et d'un contrat avec l'intervenant est vivement conseillée⁹.

⁹ Une convention et un contrat type peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : [http : //alexandrie.ac-nantes.fr/Record.htm?idlist=13&record=136612495489](http://alexandrie.ac-nantes.fr/Record.htm?idlist=13&record=136612495489)

Annexe 2**Les projets d'action culturelle dans les collèges et les lycées 200-200
CONVENTION – TYPE****ENTRE LES SOUSSIGNÉS**

Nom du collège ou du lycée, adresse, n^{os} tél. & fax
 Représenté par N ,
 En qualité de
 Ci-après dénommé "*le Collège, le Lycée ou l'Établissement*"

d'une part, et

Nom de la structure, adresse, n^{os} tél. & fax
RCS et Numéro S.I.R.E.T. (s'il s'agit d'une entreprise)
 Représenté par N ,
 En qualité de
 Ci-après dénommée "*la structure ou l'entreprise ou l'association*"

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Présentation du contexte, explicitation des motifs de la convention.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Description succincte de la nature et des objectifs du projet.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DE Nom de la structure

Description du **contenu** du projet et de la **part assurée par la structure partenaire**.
Présentation du nom et de la qualité des intervenants, du nombre d'heures des interventions pour chaque intervenant, des dates et lieux d'intervention.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT DU COLLÈGE/ LYCÉE Nom

Indications relatives à la participation aux frais de mise en œuvre du projet, à la mise à disposition de locaux, de matériel, d'équipement ou de toute autre prestation.
Engagement de l'établissement à verser à la "structure" en contrepartie de sa prestation de service, sur présentation de facture, la somme de : x € (TVA à x %)

ARTICLE 4 : PERSONNES CONCERNÉES

Indications relatives au nombre de personnes, adultes et élèves de l'établissement, concernées par cette convention.

ARTICLE 5 : PAIEMENT

Le règlement des sommes dues à la "structure" sera effectué, sur présentation de facture :

- par chèque établi à l'ordre de..... ou
- par virement au compte n°xxxxxxxxx ouvert àNom de la Banque ou CCP

Agence :

Adresse :

ARTICLE 6 : ASSURANCES

Chacun des partenaires déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la mise en œuvre de ce projet.

ARTICLE 7 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an.

Au terme de cette durée, les parties signataires se rencontreront pour établir un bilan de son application et envisager les perspectives d'avenir. Durant cette période la convention pourra être annulée ou modifiée ou annulée à la demande de l'une ou l'autre des parties

ARTICLE 8 : REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différent s'élevant entre elles au sujet de la présente convention. A défaut, tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention sera soumis aux juridictions administratives compétentes.

Fait à, le .../.../200...

Pour le *nom de l'établissement*

Pour le *nom de la structure*

*Nom et qualité du chef d'établissement (Principal ou
Proviseur)*

Nom et qualité (Président ou Directeur)

Annexe 3**Dispositifs, opérations, événements culturels et lycées professionnels**

Domaines	Intitulés	Objets	Coordonnées/Calendriers
Tous domaines	Ateliers de pratique artistique	Pratique artistique et culturelle avec des élèves volontaires. Intervention artistique qualifiée financée par le Rectorat et la DRAC.	Appel à projets : début février Retour des dossiers en mars Communication sur la validation en mai Renseignements auprès de la DAAC : 02 37 32 45, ce.daac@ac-nantes.fr .
Musique, écriture	Charles Cros des Lycéens	Ecriture de chroniques sur les musiques actuelles. Partenariat l'Académie Charles Cros et des Scènes de Musiques actuelles	Marie-Pierre MARAT, Coordonnatrice académique Musique marie-pier.marat@ac-nantes.fr
Lecture, écriture	Faites des livres	Réalisation collective d'un objet livre	http://www.artsculture.education.fr/presence_litterature/livre/reglement.asp
	Goncourt des lycéens	Prix littéraire national	http://lecturescontemporaines.ac-nantes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=11 http://www.gdlfnac.com/
	Printemps des poètes	Manifestation en faveur de la poésie	http://www.printempsdespoetes.com/
	Poésie en liberté	Concours de poésie via internet	http://www.poesie-en-liberte.org/index2.php
	Semaine de la langue française et de la francophonie	Création de textes (poèmes, textes en prose, chansons...)	http://www.semaine-francophonie.culture.fr/index.php
	Etonnants voyageurs	Concours de nouvelles organisé par le Festival de Saint-Malo	http://www.etonnants-voyageurs.net/
	Festival du premier roman de Laval	En Mayenne, des lycéens et des collégiens, lecteurs tout au long de l'année de premiers romans sélectionnés par un comité de lecture adulte, vont à la rencontre des auteurs à l'occasion du volet lycéen d'un Festival tout public	http://lecturescontemporaines.ac-nantes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=5
	PILP 44 PILP 49	Prix littéraires inter-lycées professionnels en partenariat avec comités d'entreprise	http://lecturescontemporaines.ac-nantes.fr/rubrique.php3?id_rubrique=4
	Pour tous les projets, Lecture, écriture, contacter Alain BOUDET, Coordonnateur académique Lecture Poésie alain.boudet@ac-nantes.fr		

Architecture, patrimoine	Semaine de l'architecture	Visites de sites architecturaux contemporains, rencontres avec des architectes.	http : //www.crdp-nantes.cndp.fr/artsculture/architecture/index.htm Jean-Yves LUCAS, Coordonnateur académique Architecture jylucas@hotmail.com
	Classe du patrimoine, séjour, parcours, journée	Dans les centres du patrimoine agréés par la DRAC et le rectorat.	http : //www.ac-nantes.fr : 8080/peda/ress/culture/patrimoi/default.htm Alain GALLICE, Coordonnateur académique Patrimoine alain.gallice@wanadoo.fr
	Musées, Archives, FRAC	Dans les services des publics de ces structures, des enseignants sont à la disposition des équipes éducatives.	Renseignements auprès de la DAAC : 02 37 32 45, ce.daac@ac-nantes.
Cinéma	Lycéens au cinéma	Programmation de trois films par année scolaire Accompagnement des enseignements par documentation et stage inscrit au PAF	http : //www.premiersplans.org/premiersplans/lyceens/05-lyceens/index.html
	Festivals de Cinéma	La région en compte plusieurs dont Premiers Plans et Cinémas d'Afrique à Angers, les Trois continents à Angers	http : //premierestoiles.ac-nantes.fr/ http : //www.premiersplans.org/ http : //www.3continents.com
Pour tous les projets Cinéma, contacter Patrice GABLIN, Coordonnateur académique Cinéma : p.gablin@wanadoo.fr			
Théâtre	Printemps théâtraux	Organisés par cinq associations départementales soutenues par le rectorat	http : //www.ac-nantes.fr : 8080/peda/ress/culture/theatre/even.htm
	Jumelages avec structures théâtrales	Relation privilégiée et contractualisée entre un lycée et une structure théâtrale	http : //www.ac-nantes.fr : 8080/peda/ress/culture/theatre/enseign.htm
Pour tous les projets Théâtre, contacter Patrick EVEN, Coordonnateur académique Théâtre : association.comete@wanadoo.fr			

Sciences, environnement	Fête de la Science	Chaque année en octobre	http : //www.cnam-paysdelaloire.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=44252328&LANGUE=0
	Mille défis pour ma planète	Les projets pédagogiques doivent permettre d'acquérir des connaissances et d'agir en faveur de l'environnement.	http : //www.pays-de-loire.ecologie.gouv.fr/pages/Dev_durable/EE_DD/Mille_Defis/Mille_Defis.htm
	Ateliers scientifiques et techniques Actions innovantes à caractère scientifique	Projet scientifique avec des élèves volontaires. Interventions qualifiées financées par DRRT.	BOEN : n° 22 du 3 juin 2004 http : //www.education.gouv.fr/bo/2004/22/MENE0401106C.htm
Pour tous les projets Sciences, contacter Régine CANCE et Daniel BOULLANGER , Coordonnateurs académiques Sciences : Regine.Cance@ac-nantes.fr , daniel.boullanger@ac-nantes.fr			
Valorisation des travaux des élèves	Les Lycéens ont du talent	Organisé par la Région des Pays de la Loire	Chaque année en avril et mai Renseignements auprès de la DAAC : 02 37 32 45, ce.daac@ac-nantes.fr .
	Printemps théâtraux	Organisés par les cinq associations Théâtre-Education	http : //www.ac-nantes.fr/8080/peda/ress/culture/theatre/even.htm Patrick EVEN, Coordonnateur académique Théâtre : association.comete@wanadoo.fr